

**Compte rendu**  
**Conseil Municipal du 23 mars 2017**

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois mars à vingt heure, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Daniel Bourgois, le Maire.

**Etaient présents** : M. Bourgois, M. Foucault, M. Péters, M. Pujos, Mme Clouard, Mme Doucet, M. Petit, M. Sturma.

**Absents excusés**: Mme Poutrain, M. Merle.

**Présentation des procurations** : Mme Poutrain à M. Bourgois.

**Secrétaire de séance** : Mme Clouard.

**Date de convocation** : 20/03/2017.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour :

**Budget commune** :

- Vote du compte administratif 2016 et du compte de gestion.

**Budgets annexes** :

- Vote des comptes administratifs 2016 et des comptes de gestion.
- Questions diverses

-----

**1) Compte Administratif 2016 du Budget Commune**

Présentation par M. Petit du compte administratif 2016 :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement de 325 223.89€

Recettes de fonctionnement de 438 289.27€

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement de 181 323.30€

Recettes d'investissement de 103 001.09€

Résultat à la clôture de l'exercice 2016:

Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice 2015
Investissement	-355 594.06€
Fonctionnement	407 895.16€

M. le Maire présente le compte de gestion 2016 préparé par la trésorerie et rigoureusement identique au compte administratif 2016 de la commune.

**2) Compte Administratif 2016 budget Assainissement**

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>Recettes de fonctionnement</b>	
Sinistres Assainissement	7 488.00€	Versement 2016 SAUR Assainissements non collectifs	10 822.74€
Vidanges 2016	9 449.25€	Generaly Remboursement sinistres	7 180.80€
<b>Totaux</b>	<b>16 937.25€</b>		<b>18 003.54€</b>

Solde de la section fonctionnement année 2016 : excédent de 1 066.29€

Pour rappel, excédent reporté de la section de fonctionnement N-1 : 8 289.48€

Pas d'investissement pour le budget Assainissement.

Le compte de gestion de la trésorerie de Crépy en Valois est identique au compte administratif du budget Assainissement.

**Il ressort de l'exercice 2016 un excédent de résultat de fonctionnement reporté sur budget primitif de 2017 de 9 355.77€.**

### **3) Compte Administratif 2016 budget Eau**

#### **Section Fonctionnement**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 933.80€	Excédent de fonctionnement 2015 reporté	27 480.86€
<b>Total</b>	<b>5 933.80€</b>		<b>27 480.86€</b>

Le versement SAUR concernant l'eau potable étant toujours en attente car la commune a du faire les démarches pour assujettir le budget Eau à la TVA. Le versement 2015/2016 est donc reporté sur le BP 2017. Solde de la section fonctionnement année 2016 : déficit de - 5 933.80€

Pour rappel, excédent reporté de la section de fonctionnement N-1 : 27 480.86€

Le compte de gestion de la trésorerie de Crépy en Valois est identique au compte administratif du budget EAU.

**Il ressort de l'exercice 2016 un excédent de résultat de fonctionnement reporté sur budget primitif de 2016 de 21 547.06€**

#### **Section Investissement**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Travaux réserve incendie Mare de Le Luat solde	8 085.00€	Excédent d'investissement 2015 reporté	46 718.17€
		Virement de la section de fonctionnement 2015	27 480.86€
		Amortissement des immobilisations Opération d'ordre	5 933.80€
		Acompte travaux réserve incendie Le luat Opération d'ordre	3 000.00€
<b>Totaux</b>	<b>8 085.00€</b>		<b>83 132.83€</b>

Solde de la section d'investissement année 2016 : excédent de 848.80€

Pour rappel, excédent reporté de la section d'investissement N-1 : 46 718.17€

#### **Questions diverses**

*Aucune question.*

**En l'absence d'autres points particuliers, la séance est levée à 21h30.**